

COUR DU QUÉBEC

« Division des petites créances »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
LOCALITÉ DE LAVAL
« Chambre civile »

N°: 540-32-021408-099

DATE : Le 8 mars 2011

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE JEAN YVES TREMBLAY, J.C.Q.

DARCON INC.

Partie demanderesse
c.

BERNARD GIRARD faisant affaires sous RENO-SOLO

Partie défenderesse

JUGEMENT

La demanderesse qui réclame une balance de paiement ne se présente pas à l'audience où le défendeur établit sa contestation.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal :

REJETTE l'action de la demanderesse, avec dépens contre elle.

JEAN YVES TREMBLAY, J.C.Q.

AUDIENCE

Le 4 mars 2011